

Rapport P-433 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-433 du 24 novembre 2020: «Contre certains aménagements des abords du parc Gourgas».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 29 mars 2021, dans le rapport P-433 A)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-433 au Conseil administratif.